

sinistre véhicule n ayant pas présenter ses papiers

Par **LSIM**, le **11/05/2019** à **16:40**

J ai eu un accident avec un véhicule de la poste. Le véhicule de la poste n ayant pas marqué le stop est rentré sur la partie latérale gauche de ma voiture. Le conducteur n'a pas présenté les papiers du véhicule, ni assurance, ni carte grise. J ai donc fait appel à la Police. Ne sachant pas écrire le conducteur n'a pas voulu signer le constat mais a laissé son identité sur le constat. La police a pris note et fait une main courante mais a laissé repartir le véhicule de la poste.

Depuis plus d'un an mon assurance me dit qu elle attend l'avis du procureur de la republique car le propriétaire du véhicule de la poste (sous traitance) ne reconnait pas les faits.

Qu en pensez vous ? quelles sont les demarches que je peux faire pour obtenir le remboursement de ma franchise